

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 30 mars 2026

## Réservation obligatoire des vélos dans les TER : une taxe injuste qui passe à côté du problème

**La Puycyclette s'associe aujourd'hui à un large collectif d'associations de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour demander l'abandon de la nouvelle mesure tarifaire votée par le Conseil Régional.** Le Conseil Régional a en effet validé un projet de réservation obligatoire et payante (1 € par train emprunté) pour le transport de vélos à bord de tous les TER. Cette mesure s'appliquera du 1er mai au 27 septembre 2026. Si nous comprenons la nécessité de gérer l'affluence dans des trains dont la fréquentation a augmenté de 25% entre 2019 et 2024, cette solution généralisée pénalise lourdement les usagers et va à l'encontre des objectifs de transition écologique.

### L'exemple flagrant du trajet Le Puy-en-Velay / Lavoûte-sur-Loire

Concrètement, la réservation pour un vélo sur certains trajets est presque aussi élevée que le billet TER lui-même. Exemple : **Le Puy-en-Velay / Lavoûte-sur-Loire**.

- Le coût du billet passager est de 3,80 €.
- L'ajout de cette taxe de 1 € représente **une augmentation brutale de 26 %** du coût du trajet.

Au-delà de l'aspect financier, c'est un véritable enjeu de **sécurité routière**. De nombreux cyclistes (locaux et touristes) utilisent ce segment ferroviaire spécifiquement pour éviter la route de la vallée de la Loire, reconnue comme très dangereuse pour les mobilités actives. Par exemple les randonneurs empruntant la Via Fluvia et qui souhaitent démarrer ou terminer leur périple au Puy.

En l'absence d'aménagements cyclables sécurisés en site propre sur cet axe, le train agit comme un maillon de continuité cyclable. Taxer ce report modal sécuritaire est inacceptable.

### Une mise en oeuvre absurde qui décourage les usages

Outre le surcoût, cette mesure s'accompagne d'une mise en oeuvre ubuesque :

- Il est obligatoire de passer par un site internet dédié spécifique, différent de celui utilisé pour l'achat du billet.
- Il est actuellement impossible d'effectuer cette réservation aux guichets ou aux distributeurs en gare.

Cette mesure généralisée, appliquée sans discernement à tous les trains et sur tout leur parcours, décourage les non-abonnés.

## **Nos propositions pour une véritable politique "Vélo + Train"**

Plutôt que d'écraser une mouche avec un marteau, La Puycyclette, en accord avec le collectif régional, demande qu'une stratégie concertée soit travaillée avec les usagers. Nous préconisons de :

- **Augmenter la capacité et la fréquence des trains** pour permettre aux usagers d'emporter leur vélo sans contrainte. Une mesure qui pourrait profiter à tous, l'offre ferroviaire au Puy étant clairement sous dimensionnée.
- **Favoriser le stationnement sécurisé** en gare de départ et d'arrivée , notamment en donnant accès aux consignes sans surcoût.
- **Déployer un service de vélos en location** dans les gares qui soit accessible aux personnes munies d'un billet TER.

En cette période d'augmentation des coûts de l'énergie, la complémentarité entre le vélo et le train doit être encouragée, et non entravée par des mesures brutales et inadaptées.

---

### **Pour aller plus loin :**

Retrouvez l'intégralité du communiqué de presse régional, la liste exhaustive des signataires et l'analyse détaillée du collectif ici : *[Insérer le lien direct vers le PDF ou la page web du communiqué global]*

### **Contact Presse Local :**

- La Puyclette
- 06 72 81 28 28
- asso@lapuycyclette.fr